

Séminaire de Formation



« L'écoute de la sexualité et le soignant dans tous ses états... »

Programme DPC n° 17331500004

30-31 MARS 2015

FIAP Jean MONET
30, rue Cabanis
75014 PARIS

Organisatrices de la formation :

Sandra FERNANDEZ, Membre du CA et Nadine TROCME, vice-Présidente de la SFLS

Objectif principal :

Au moment où la sexualité est devenu un débat sociétal quasi permanent et omniprésent, nous proposons aux soignants quelques clés pour aborder et gérer cette question au cours de leurs consultations, une réflexion sur « Comment aborder la sexualité sans être débordé ».

Car de plus en plus, non seulement le soignant peut se trouver confronté à devoir aborder avec le patient des questions sur la sexualité sans y être forcément préparé ou formé, mais aussi et sans toujours l'avoir voulu ou suscité, il peut être envahi par la parole de l'autre.

Une parole qui peut être « inécoutable », quand elle concerne la sexualité et/ou les pratiques sexuelles qu'on ne peut ou ne veut pas entendre. Y a-t-il des limites à l'écoute de la sexualité ? ...

Cette formation a pour objectif principal de donner quelques outils et pistes de réflexions à tous les soignants qui, dans le souci de mieux accompagner les personnes vivant avec le VIH, sont confrontés à devoir aborder la sexualité. Comment se préparer à cette écoute singulière en repérant ses propres limites ?

Cette formation est basée sur la multidisciplinarité et sur l'échange d'expériences.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Séances de formation en salle
Exposés théoriques avec vidéo projecteur
Etudes de cas concrets
Mise en ligne après le séminaire des présentations faites par les formateurs

Une fiche d'évaluation est remplie par les participants à l'issue de la formation.

La formation sera encadrée par les formatrices qui feront à l'issue de la formation, un compte rendu.

Association régie par la loi 1901
Enregistrée le 25 juin 2014 à la Préfecture de Bordeaux

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'écoute de la sexualité et le soignant.....

30-31 mars 2015

Date limite d'inscription : 15 mars 2015

Frais d'inscription : 240 euros

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse employeur.....

.....

Email :

.....

Tél :

Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation a qui devra être transmis la convention et/ou la facturation :

.....

.....

.....

.....

Bulletin à adresser à :

Secrétariat FORMAVIH/SFLS
Hôpital du Tondu
Groupe hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX
Tél : 05 56 96 47 91
Fax : 05 56 79 60 87
e-mail : formaviih@gmail.com
site Internet : www.formaviih.org

N° enregistrement FORMAVIH : 72330942133
N° DPC FORMAVIH: 1733

Lundi 30 mars 2015

Matin : Accueil : 9h00

9h30 à 10h30

Tour de table sur les pratiques et les attentes des participants

10h30 à 12h

De quelle sexualité parlons-nous ?

Psychiatre- Psychanalyste

Débat avec les participants

12h00 à 13h30 : Déjeuner

Après midi : 14h00 à 17h00

Des professionnels quotidiennement confrontés à l'écoute de la sexualité – Comment l'abordent-ils, comment font –ils pour ne pas « être débordés » ?

Table ronde avec un psychologue et un infirmier.

Débat avec les participants

Mardi 31 mars 2015

Matin : Accueil : 9h00

Ouverture : 9h30

A l'écoute des pratiques sexuelles à risque (Barebacking ...) Pourquoi est-ce si difficile ?

Psychologue

12h00 à 13h30 : Déjeuner

Après midi : 14h00 à 17h00

Y a t-il des limites à l'écoute de la sexualité?

Débats avec les participants autour de situations cliniques, avec une psychologue-sexologue.

FRAIS D'INSCRIPTION : 240 EUROS

Ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué.

Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir, le repas du midi de la journée de stage et les petits déjeuners.

Procédure d'inscription et règlement :

- **Vous êtes professionnel de santé libéral :**
→ Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'OGDPC.
- **Vous êtes professionnel de santé hospitalier, autre salarié (hors centre de santé conventionné) et vous êtes pris en charge par votre employeur ou par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)**
→ L'inscription à la formation peut être réalisée directement par votre organisme de formation continue auprès de FORMAVIH.
→ Vous pouvez également vous inscrire directement auprès de FORMAVIH et vous faire rembourser a posteriori par votre organisme de formation.
- **Inscription à titre individuel :**
→ En cas d'impossibilité de financement institutionnel, FORMAVIH vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 60 €, en fonction des places disponibles (limité à 10% de l'effectif total des participants).
Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.

Quel que soit le mode de prise en charge, merci de remplir le bulletin d'inscription joint et le retourner au secrétariat de FORMAVIH. L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.